



EXCELLENTE IDÉE, BONNES LIQUIDITÉS

LE BON coup de pouce financier

Avoir une idée, c'est bien. Trouver un financement pour pouvoir passer du projet à sa réalisation, c'est mieux! La MRC Les Moulins gère le Fonds local d'investissement et le Fonds local de solidarité destinés au financement d'entreprises en phase de démarrage, d'expansion et de relève.

Il s'agit d'une aide appréciable consentie sous forme de prêt, qui vous apportera un financement complémentaire dans la réalisation de vos projets.



LE FLI ET LE FLS EN QUESTIONS

QUI?

Entreprises en phase de démarrage, d'expansion ou de relève.

QUOI?

Le financement est particulièrement adapté aux entreprises en démarrage ou en croissance.

Depuis la mise en place de ces fonds, de nombreux projets ont été appuyés avec succès, tant pour soutenir les immobilisations que la commercialisation et le fonds de roulement des entreprises.

Le FLI et le FLS interviennent tant dans la nouvelle économie que dans les secteurs traditionnels (excluant le commerce au détail et les services personnels).

Les entreprises financées bénéficient d'un accompagnement en matière de gestion.

COMBIEN?

Une aide financière d'un maximum de 200 000 \$ est allouée par projet d'entreprises sous forme de prêts à terme non garantis.

Des frais d'analyse et de gestion sont exigibles.

COMMENT?

L'entreprise doit soumettre un plan d'affaires incluant des prévisions financières sur deux ans.